



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



INSTITUT  
DE L'AGRICULTURE  
DURABLE

Réinventons l'énergie de la terre

## Editorial



Cher(e) membre, Cher(e) sociétaire,

A l'issu de nos deux premières années d'existences, le moment est venu de dresser un 1<sup>er</sup> bilan de nos actions et de mettre en avant nos prochains travaux pour 2011 et 2012.

Notre démarche commune associant producteurs, industriels et associations connaît un écho favorable auprès des acteurs privés mais aussi institutionnelles. L'originalité de notre société mais aussi et surtout les messages de compétitivité, de développement durable et d'innovation qu'elle porte nous ont permis de positionner l'IAD auprès d'un certain nombre de responsables et d'être reconnu comme force de proposition.

C'est avec plaisir que nous vous avons envoyé en ce début d'année 2011, le rapport publié par l'IAD, « L'agriculture de 2050 commence maintenant ». Ce rapport, à travers les thématiques abordées, nous a permis de mettre en évidence le rôle des services écologiques rendus par les agriculteurs à travers des modes de production durable et compétitif.

A la lecture de ce rapport d'activité 2010, vous retrouverez l'ensemble des missions que nous avons menées mais aussi qui seront développées en 2011 et 2012.

En vous remerciant par avance de la confiance que vous nous accordez,

**Jean François SARREAU**

***Président de l'Institut de l'Agriculture Durable***



*Paris, le 01 Septembre 2011*

## 1- L'année 2010 confirme les travaux engagés depuis la création de l'IAD

Parmi les 1ers travaux engagés par l'IAD en 2009 figure la mise en place et le développement de tout une série d'indicateurs de durabilité de l'agriculture.

Dans la continuité des 6 grands thèmes préalablement testés ...

- ✓ *Viabilité économique*
- ✓ *Efficience d'utilisation des intrants*
- ✓ *Gaz à effet de serre*
- ✓ *Qualité du sol*
- ✓ *Qualité de l'eau*
- ✓ *Biodiversité*

.... et des 28 indicateurs testés sur plus de 50 fermes, l'IAD a développé de nouveaux indicateurs à destination des entreprises en polycultures – élevage.

Plusieurs des indicateurs existants ont ainsi été adaptés pour l'élevage tandis que d'autres tel que *le bilan énergétique de l'élevage, la viabilité sociale ou encore l'autonomie alimentaire de l'exploitation* ont permis de compléter la batterie déjà existante et analysée.

### Un partenariat pour développer les indicateurs dans la Région Ouest

A l'issu de la construction des indicateurs concernant le secteur de l'élevage, l'IAD a développé un partenariat avec le Cluster

West et son fondateur et Vice - président, Mr Jean Yves DELEAUNE.

Au total, ce sont 160 fermes qui ont été enquêtées et analysées en 2010 et dont les résultats ont été présentés aux 3èmes Rencontres Internationales de l'Agriculture Durable.

### Des indicateurs pour mesurer les puits de carbone et les services écologiques

Dans le cadre des travaux sur les indicateurs, l'IAD a intégré dans sa méthodologie les outils pour un sol puits de carbone.



Carte non exhaustive des fermes enquêtées en 2010

Ainsi, 10 indicateurs parmi les 28 sont capables de mesurer un puits de carbone avec l'objectif d'aller vers des élevages sans émission de GES :

- ✓ *Bilan azote*
- ✓ *Bilan énergie*
- ✓ *Indépendance énergétique*
- ✓ *Travail du sol*
- ✓ *Taux de MO*
- ✓ *Activité biologique des sols*

- ✓ *Diversité des cultures*
- ✓ *Etc.*

En plus de la séquestration du carbone dans le sol, l'IAD a souhaité mettre en avant les autres services écologiques tels que la couverture permanente des sols, la biodiversité mais aussi les énergies renouvelables et les biomatériaux.

### **« L'agriculture de 2050 commence maintenant », le rapport publié par l'IAD**

Envoyée à plus de 150 professionnels nationaux et européens, la publication de l'IAD sur les services écologiques et leur possible rémunération a connu un succès intéressant et a permis de positionner l'Institut au cœur du débat sur la séquestration du carbone dans les sols et autres services écologiques.



A travers ce rapport prospectif et des travaux réalisés, l'IAD propose donc une réflexion qui démontre que la production alimentaire de l'agriculture s'accompagne aussi d'une production de services écologiques.

Ces travaux ont été complétés par une simulation sur le potentiel de rémunération ainsi que les pistes d'amélioration agronomique et culturales

pour un essor de ces pratiques et la mise en place potentiel de Paiement pour Services Ecologiques (PSE).

L'utilisation des indicateurs de l'IAD a été un outil nécessaire et pertinent pour la collecte des informations et l'analyse des résultats.

## **2- Des projets pour une démarche durable et pérenne**

### **Renforcer le socle de fondation de l'IAD**

Intérêt des sujets développés et pertinence de la composition de l'IAD font qu'aujourd'hui plusieurs groupes agroindustriels ont manifesté un intérêt certain pour intégrer l'IAD et participer à l'essor et aux projets portés par l'Institut de l'Agriculture Durable.

L'Assemblée Générale du 13 septembre 2011 sera l'occasion de présenter à l'ensemble des membres de l'Institut les attentes et les industries intéressées pour nous rejoindre.

En plus des acteurs de l'amont et de l'aval, l'IAD souhaite renforcer et étendre son réseau de producteurs agricoles en sollicitant ses membres mais aussi tous autres agriculteurs pouvant être intéressés.

N'hésitez pas contacter le bureau IAD ou un de ses représentants si des personnes dans votre entourage sont intéressées.

## Conforter et développer les relations extérieures

Depuis son lancement en 2009, l'IAD a entrepris de nombreux contacts avec les politiques et les professionnels agricoles.

La concrétisation de l'IAD dans le paysage agricole passera donc par la poursuite de ses relations avec les autres acteurs sur les axes du développement durable :

- ✓ Favoriser la compétitivité des entreprises agricoles
- ✓ Accroître la production agricole par des pratiques agricoles durables (couverture permanent des sols, réduction du travail du sol)

Sur ces axes mais aussi d'autres en développement ou à venir, l'IAD a construit ses messages en direction des différents acteurs et surtout s'engage à mettre en avant les innovations et les démarches agricoles mis en place et développées sur le terrain depuis plusieurs années.

## Faire émerger des projets pour 2011 et 2012

*Faire reconnaître l'agriculture comme un « puits de carbone »*

En utilisant les indicateurs de l'IAD et notamment les 10 permettant de mesurer les GES, l'Institut travaille au développement et à mettre en avant le rôle majeur des agriculteurs et de certaines pratiques dans la capacité des sols agricoles à séquestrer du carbone.

En effet, nombre de travaux ont permis de mettre en avant que la réduction du travail du sol et le semis direct associé à une couverture permanente des sols contribue à un enrichissement en matière organique du sol et à une vie microbienne plus dense.

Pour aller dans ce sens, l'IAD a pu montrer, à travers les 160 exploitations analysées en 2010, qu'il existait des pistes favorables d'amélioration de réduction de GES au sein des exploitations mais aussi que plusieurs des entreprises enquêtées étaient déjà à des niveaux importants de faibles émissions de GES.

Par conséquent, en transformant le sol en « puits de carbone » l'agriculture contribue favorablement à la réduction des gaz à effet de serre et donc au réchauffement climatique.

### *Développer des outils d'aides à la décision*

La phase de test des indicateurs étant terminée avec des résultats probants, l'IAD souhaite aujourd'hui réfléchir sur la possibilité de créer un outil d'aide à la décision que les agriculteurs pourront facilement intégrer et utiliser sur leur exploitation.



### 3- Les axes de communication

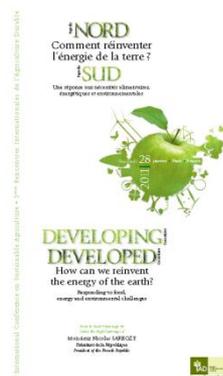
#### Mise en place d'une newsletter trimestrielle

Les Rencontres Internationales de l'Agriculture Durable ont été au cours de 2009 et 2010 un des moyens de développer la communication extérieure.

Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, les membres du conseil d'administration de l'IAD ont souhaité poursuivre et surtout développer la communication en direction des membres de l'IAD en mettant en place une newsletter interne.



Sous la thématique des services écologiques, la biodiversité, le stockage du carbone dans les sols, etc. plus de 250 congressistes sont venus participer et échanger avec des spécialistes mondiaux et nationaux.



#### 3èmes Rencontres Internationales de l'Agriculture Durable, janvier 2010

Sur un format de 4 – 5 pages, cette lettre permettra d'informer régulièrement les membres des actions et du développement en cours.

#### Les Rencontres Internationales de l'Agriculture Durable

Aujourd'hui, cet évènement constitue pour l'IAD un axe de communication fort avec d'une part un moyen d'ouvrir le débat sur l'évolution de notre agriculture, et d'autre part de développer et faire découvrir l'IAD et ses travaux à un plus large public.

#### 4- Le rapport de gestion

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, constituent le second exercice de la société.

##### Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé

L'activité de l'exercice vous a été décrite précédemment dans le rapport d'activité.

##### Résultats de l'activité

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 153 754 euros ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 153 755 euros ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 153 169 euros ;
- le résultat d'exploitation ressort à 586 euros ;
- Aucun salarié n'est employé par la société ;
- compte tenu d'un résultat financier de 0 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 586 euros ;
- Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 0 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 0 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 586 euros.

Au 31 décembre 2010, le total du bilan s'élevait à 91 956 euros.

Contrairement à l'année 2009 où la société présentait un résultat négatif, l'année 2010 se clôture avec un bilan à l'équilibre.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R225-102 du Code de commerce.

##### Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et celle à laquelle le présent rapport est établi

Il convient de souligner que la société souhaite intégrer de nouveaux membres au sein de son capital mais ouvrir également un 4<sup>ème</sup> collège, celui des industries de la 1<sup>ère</sup> transformation.

##### Vote des résolutions

Nous vous invitons à approuver par vote le texte des résolutions que nous vous proposons. Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

##### 1- Activité en matière de recherche et développement

La société n'a réalisé aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

##### 2- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du C.G.I., nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal visées aux articles 39.4 et 39.5 du CGI.

### 3- Filiales et participations

Aucune participation n'est détenue par votre société.

Aucune prise de contrôle n'a eu lieu au cours de l'exercice écoulé.

### 4- Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 11 402 euros, au compte de report à nouveau déficitaire, ainsi porté à 11 402 euros.

### 5- Projet d'ouverture de capital

Suite à des sollicitations d'industries de l'amont et l'aval mais aussi d'agriculteurs, l'IAD souhaiterait procéder à une ouverture de capital de la SAS afin de pouvoir intégrer de nouveaux membres issus du secteur du machinisme agricole, de la coopération, de l'industrie agroalimentaire (ouverture d'un 4<sup>ème</sup> collègue « industrie de la 1<sup>ère</sup> transformation ») et des agriculteurs.

### 6- Dividendes versés au titre des trois exercices précédents

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société, l'exercice écoulé étant le premier exercice social.

### 7- Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6 alinéa 1 du Code de Commerce, les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

La dette fournisseurs s'élevait, au 31 décembre 2009, à 14 436 euros, payable aux échéances suivantes :

	Ech Au-delà du 28/02/10
Dette frs	5 083 €



Réinventons l'énergie de la terre

IAD - INSTITUT DE L'AGRICULTURE DURABLE

38 rue des Mathurins - 75008 PARIS

01 45 55 58 18

